

Arrêté ministériel portant désignation des membres et du président de la Commission générale d'avis relative aux Centres de vacances

A.M. 16-02-2015

M.B. 17-03-2015

La Ministre de l'Enfance,

Vu le décret du 17 mai 1999 relatif aux centres de vacances, l'article 17bis inséré par le décret du 30 avril 2009;

Considérant que la Commission générale d'avis relative aux Centres de vacances est instituée par le Ministre de l'Enfance, auprès de l'Office de la Naissance et de l'Enfance, pour une période de trois ans renouvelable;

Considérant qu'il convient de désigner un président et de nouveaux membres de la Commission générale d'avis relative aux Centres de vacances pour une période de trois ans;

Considérant l'appel à candidatures lancés par l'Office de la Naissance et de l'Enfance;

Considérant les propositions transmises par l'Office de la Naissance et de l'Enfance, l'Association de la Ville et des Communes de la Région bruxelloise, le Service de la Jeunesse et le service de l'Inspection de la Direction générale de la Culture du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles et la Commission consultative des organisations de jeunesse;

Considérant que la Ministre de la Jeunesse a choisi les quatre délégués d'organismes de formation habilités pour la formation d'animateurs et pour la formation de coordinateurs de centres de vacances, dont minimum trois doivent être issus d'organisations de jeunesse, conformément à l'article 17bis, § 2, 6°, du décret du 17 mai 1999 relatif aux centres de vacances;

Considérant les candidatures reçues pour les délégués de pouvoirs organisateurs ou de groupement de pouvoirs organisateurs non représentés;

Considérant que l'Union des Villes et Communes de Wallonie n'a pas envoyé de candidatures,

Arrête :

Article 1^{er}. - Sont désignés membres de la Commission générale d'avis relative aux Centres de vacances pour une période de trois ans :

	Organisme mandatant	Membres
Article 1 ^{er} , 1 ^o	Ministre de l'Enfance	M. Jean-François Brouillard
Article 1 ^{er} , 1 ^o	Ministre de la Jeunesse	Mme Fanny Defossez
Article 1 ^{er} , 2 ^o	Office de la Naissance et de l'Enfance	M. Emile Pirlot
Article 1 ^{er} , 2 ^o	Office de la Naissance et de l'Enfance, agent représentant les coordinateurs de milieux d'accueil	Mme Anne Fortemps
Article 1 ^{er} , 2 ^o	Office de la Naissance et de l'Enfance, agent membre du service Centres de Vacances	Mme Vinciane Charlier
Article 1 ^{er} , 3 ^o	Union des Villes et Communes de Wallonie	



	Organisme mandatant	Membres
Article 1 ^{er} , 3 ^o	Union des Villes et Communes de Wallonie	
Art.1 ^{er} , 3 ^o	Association de la Ville et des Communes de la Région bruxelloise	M. Lofti Mostefa
Article 1 ^{er} , 4 ^o	Service de la Jeunesse	Mme Françoise Cremer
Article 1 ^{er} , 4 ^o	Service de l'Inspection de la DG Culture	Mme Catherine Stilmant
Article 1 ^{er} , 5 ^o	Commission consultative des Organisations de jeunesse	Mme Nadia Cornejo (Guides Catholiques de Belgique)
Article 1 ^{er} , 5 ^o	Commission consultative des Organisations de jeunesse	M. Geoffroy Crepin (Les Scouts)
Article 1 ^{er} , 5 ^o	Commission consultative des Organisations de jeunesse	Mme Méliissa Fransolet (Latitude jeunes)
Article 1 ^{er} , 5 ^o	Commission consultative des Organisations de jeunesse	M. Olivier Gerkens (Coala)
Article 1 ^{er} , 5 ^o	Commission consultative des Organisations de jeunesse	M. François Lafontaine (Jeunes et Santé)
Article 1 ^{er} , 5 ^o	Commission consultative des Organisations de jeunesse	M. Jean-Paul Liens (Cemea)
Article 1 ^{er} , 6 ^o	Organismes de formation, délégué issu des organisations de jeunesse	M. Alain Bairamjan (Scouts et Guides Pluralistes)
Article 1 ^{er} , 6 ^o	Organismes de formation, délégué issu des organisations de jeunesse	M. Vincent Buron (Résonance)
Article 1 ^{er} , 6 ^o	Organismes de formation, délégué issu des organisations de jeunesse	M. Denis Toune (Fédération Nationale des Patros)
Article 1 ^{er} , 6 ^o	Organismes de formation	M. Claude-Etienne Scoriels (Nature et Loisirs)
Article 1 ^{er} , 7 ^o	Pouvoirs organisateurs ou groupements de pouvoirs organisateurs de centres de vacances associatifs non représentés dans les catégories 1 ^o à 6 ^o , actifs en Région Bruxelloise	Mme Séverine Acerbis (Badje)
Article 1 ^{er} , 7 ^o	Pouvoirs organisateurs ou groupements de pouvoirs organisateurs de centres de vacances associatifs non représentés dans les catégories 1 ^o à 6 ^o , actifs en Région de langue française	M. Hervé Gilbert (Animagique)

Article 2. - M. Hervé Gilbert est désigné comme président de la Commission générale d'avis relative aux Centres de vacances.

Article 3. - L'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 24 mars 2010 portant nomination des membres et du président de la Commission générale d'avis relative aux Centres de vacances, modifié par l'arrêté du 9 décembre 2010, est abrogé.

Article 4. - Le présent arrêté entre en vigueur le jour de sa signature.

Bruxelles, le 16 février 2015.

Mme J. MILQUET

